

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2028**

### Intitulé

DE : Diplôme d'Etat médiateur familial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale	Directeur régional des affaires sanitaires et sociales, Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

332 Travail social

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme d'Etat de médiateur familial atteste des compétences nécessaires pour intervenir auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Le médiateur familial exerce les fonctions suivantes :

- Accueil/ évaluation/ Information/ Orientation
- Médiation/Gestion de conflits/ Construction /Reconstruction de liens
- Administration/ Rédaction/ Gestion
- Promotion/ Formation

Domaine de compétences 1 : Création et maintien d'un espace tiers de médiation familiale

- Evaluer une situation
- Construire une posture de tiers
- Restaurer les liens intra-familiaux et accompagner au changement

Domaine de compétences 2 : Communication/ Formation

- Informer sur la démarche de médiation
- Développer des partenariats autour de la médiation familiale
- Faire évoluer sa pratique et contribuer à la formation

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le médiateur familial exerce dans des structures diverses : associations à caractère social ou familial, associations spécifiques de médiation familiale, services publics ou para-publics et parfois en secteur libéral.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1101 : Accompagnement et médiation familiale

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comprend :
- La présentation et soutenance d'un dossier de stage
  - L'évaluation des connaissances théoriques juridiques, sociologiques et psychologiques
  - La présentation et la soutenance d'un mémoire de recherche dont l'objet est centré sur la médiation familiale intégrant la posture de tiers et le processus de médiation familiale
  - La présentation et l'analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale

**Validité des composantes acquises : non prévue**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON

### COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, nommé par le préfet de région, comprend : - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant, président du jury ; - des formateurs issus des centres de formation agréés pour le diplôme de médiateur familial ; - pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés des professionnels de la médiation familiale.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury, nommé par le préfet de région, comprend : - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant, président du jury ; - des formateurs issus des centres de formation agréés pour le diplôme de médiateur familial ; - pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés des professionnels de la médiation familiale.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Le jury, nommé par le préfet de région, comprend : - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant, président du jury ; - des formateurs issus des centres de formation agréés pour le diplôme de médiateur familial ; - pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés des professionnels de la médiation familiale.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°2003-1166 du 2 décembre 2003 portant création du diplôme d'Etat de médiateur familial (Journal officiel n°284 du 9 décembre 2003)

Arrêté du 12 février 2004 relatif au diplôme d'Etat de médiateur familial (Journal officiel n°49 du 27 février 2004)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Info'métiers santé social : 0.825.042.042  
(0,15€/mn)

<http://www.social.gouv.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

**Historique de la certification :**